

Annale de l'épreuve de géographie – Concours B/L

Les usages de la montagne sur la carte de Briançon.

- Carte Briançon/Serre-Chevalier/Montgenevre Top 25 (1/25 000) Série bleue 3536 OT
- Documents :

LA VALLÉE → IDÉE SÉJOUR → EN ALTITUDE → ACTIVITÉS → PRATIQUE →

Visite 360° WEBCAM MÉTÉO Q. ÉTÉ FR

Serre Chevalier Vallée Briançon

ÉTÉ > LA VALLÉE > CULTURE ET PATRIMOINE > BRIANÇON - PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Briançon – Patrimoine Mondial de L'UNESCO

Les fortifications de Vauban à Briançon Patrimoine mondial



Occupant une position stratégique à 1326 mètres d'altitude, la ville haute de Briançon, juchée sur un piton rocheux, s'impose comme un site unique de fortification de montagne. Ensermée dans des remparts projetés par Vauban, elle est, elle-même, couronnée par des forts d'altitude la rendant impenable.

Ce site majestueux et imposant permet de comprendre le génie d'adaptation dont a fait preuve le célèbre ingénieur militaire de Louis XIV. Bien qu'une importante partie de ces ouvrages ait été exécutée après sa mort, leur réalisation s'est faite selon ses principes jusqu'en 1734.

C'est à ce titre que les fortifications de Vauban à Briançon sont aujourd'hui inscrites sur la prestigieuse liste du [Patrimoine mondial de l'UNESCO](#) aux côtés de onze autres sites.

BRIANÇON - PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

La vallée de Serre Chevalier Briançon

Live ▶

Accès et transports ▶

Déjà sur place ? ▶

Culture et Patrimoine ▶

Famille & enfants ▶

Tourisme et Handicap

Site Natura 2000

Document 1 : Le classement UNESCO des fortifications Vauban. Site internet www.Serre-chevalier.com.

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département Hautes-Alpes

Cervièrès commune

		Ensemble des exploitations		
		1988	2000	2010
Exploitation agricole	<i>nombre</i>	17	13	13
Travail	<i>unité de travail annuel</i>	31	21	16
Superficie agricole utilisée	<i>hectare</i>	343	360	1 368
Cheptel	<i>unité gros bétail alimentation totale</i>	554	284	249

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

Orientation technico-économique de la commune en 2010	Autres herbivores
Orientation technico-économique de la commune en 2000	Ovins et caprins

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

		Ensemble des exploitations		
		1988	2000	2010
Superficie en terres labourables	<i>hectare</i>	31	8	9
Superficie en cultures permanentes	<i>hectare</i>	0	0	0
Superficie toujours en herbe	<i>hectare</i>	312	352	1 359

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

DONNÉES GÉNÉRALES DES EXPLOITATIONS AYANT LEUR SIÈGE DANS LA SALLE-LES-ALPES COMMUNE

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département Hautes-Alpes

La Salle-les-Alpes commune

		Ensemble des exploitations		
		1988	2000	2010
Exploitation agricole	<i>nombre</i>	13	13	12
Travail	<i>unité de travail annuel</i>	12	17	14
Superficie agricole utilisée	<i>hectare</i>	310	223	167
Cheptel	<i>unité gros bétail alimentation totale</i>	137	207	219

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

Orientation technico-économique de la commune en 2010	Ovins et caprins
Orientation technico-économique de la commune en 2000	Ovins et caprins

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

		Ensemble des exploitations		
		1988	2000	2010
Superficie en terres labourables	<i>hectare</i>	11	10	s
Superficie en cultures permanentes	<i>hectare</i>	0	0	0
Superficie toujours en herbe	<i>hectare</i>	298	213	166

Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste, recensements agricoles

Document 2 : fiches RGA des communes de Cervières et La Salle les Alpes.
Source : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Corrigé

Briançon se targue d'être la plus haute ville de France. Située entre 1200 et 1300 mètres d'altitude l'agglomération concentre près de 15 000 hab, ce qui en fait une ville moyenne. La ville est entourée de crêtes qui atteignent 3131 m au Mont Chaberton, voire 3320 au pic de Rochebrune aux limites du Queyras au sud et point culminant de la carte, ce qui nous place aux confins de la moyenne et de la haute montagne. La carte présente un ensemble de massifs montagneux séparés par la vallée de la Durance qui la placent dans les Alpes du sud à environ 120 km à l'est de Grenoble et une centaine de km à l'ouest de Turin en Italie.

Nous sommes en présence d'une carte qui présente de nombreuses formes d'appropriation par l'homme de la montagne. Milieu à priori contraignant, nous nous attacherons à montrer que les différentes formes d'appropriation ont réussi à transformer ces contraintes en atouts.

I UNE MONTAGNE BIEN DÉSENCLAVÉE :

A UN TERRITOIRE QUI REGARDE SURTOUT VERS LE SUD EST DE LA France :

1) La convergence des axes vers Briançon :

Trois vallées à fond plat (auges glaciaires) sur la carte : la Durance, axe méridien qui coule vers le sud et prends sa source au pied du Chenaillet et qui permet d'accéder à l'Italie par le col du Montgenèvre ainsi que deux affluents : la Guisane qui coule depuis le col du Lautaret et la Clarée au nord de Briançon.

2) L'inégal équipement des vallées

La Durance est l'axe principal : nationale et train dont le terminus est la gare de Briançon alors que la Guisane n'est desservie « que » par une départementale qui permet de rejoindre Grenoble. La Clarée est très peu équipée et forme un cul de sac au delà de Névache

B BRIANÇON, UNE VILLE DE GARNISON DEVENUE INDUSTRIELLE

1) Site et situation de Briançon

- Site perché de la partie la plus ancienne de la ville (la citadelle) : site défensif contre les ennemis et contre d'éventuelles crues.
- Situation de carrefour issue des vallées qui confluent à Briançon.

2) Une ville a fonction militaire

Fonction première de la ville qui a longtemps été une ville de Garnison : au cœur du dispositif, la citadelle Vauban. Elle même protégé par toute une série de forts d'altitude qui encadrent la citadelle jusqu'au sommet du Mont Chaberton (ancienne batterie): la proximité de la frontière italienne et la nécessité de la surveiller et de la protéger (l'Italie a été notre ennemie lors de la première et seconde guerre mondiale) explique cela.

3) Un développement industriel plus récent

Briançon est une ville qui s'échelonne sur 200 m d'altitude qui est en réalité composée de deux parties distinctes dans leur fonction et leur aspect:

- **la ville haute** : la citadelle, fonction militaire originelle
- **la ville basse**, le long de la Durance autour de la gare (les Sagnes et la Chappe) qui présentent un visage beaucoup plus industriel, développé avec l'arrivée du train fin XIX siècle.

II LA VALORISATION DES VERSANTS :

A UN PASTORALISME QUI EVOLUE :

1) L'inégal maintien du pastoralisme

Les deux fiches RGA d'accompagnement nous invitent à étudier les finages de La Salle les Alpes (vallée de la Guisane en 934/3302) et de Cervières plus au sud (947/3295). Dans les deux cas l'activité agricole dominante est l'élevage, en particulier ovin. Présence de nombreuses cabanes sur l'adret à une altitude comprise entre 1400 et 2000m. Isolées elles ne sont déservies que par des pistes : habitat temporaire estival entouré de prairies traduisant l'existence d'un pastoralisme de type transhumance (en lien avec la Provence). Mais il y a une nette différence entre les deux finages : à Cervières il n'y a pas de broussailles tandis qu'elles sont très présentes sur villeneuve la salle, traduisant un net recul des alpages donc du pastoralisme.

2) Des évolutions différentes :

- A **Cervièrès** le cheptel a été divisé par deux tandis que la SAU a été multiplié par presque 4 ! Dans le même temps l'OTEX est passé d'ovin à herbivore : l'activité se réoriente : plus de bovin désormais, donc un élevage pastoral type remue locale. Cet élevage est devenu fortement extensif (5,5 ha par tête)
- A **la Salle les Alpes**, le cheptel a augmenté aussi alors que la SAU a diminué de près de 50%: l'activité est plus intensive. Pourquoi ce recul des alpages ici et pas à Cervières ?. L'ubac de la Salle les Alpes montre la présence de remontées mécaniques indiquant la présence d'une station de ski. Cette activité tend à remplacer l'élevage car elle est beaucoup plus rémunératrice.

B LE TOURISME AU SECOURS DU TERRITOIRE :

1) Deux générations de stations de ski

La carte montre la présence de trois domaines skiables:

- **Serre Chevalier**, la plus importante station de la carte formée par tout l'ubac de la Guisane entre le Monêtier et Briançon compris (via le Prorel) : ce sont 4 communes qui ont mis en commun leur domaine skiable. Station de ski qui s'est greffée à un village existant assez haut en altitude : deuxième génération
- **Montgenèvre** : les infrastructures se sont développées en adret et en ubac de part et d'autre du col et de la frontière. De plus haute altitude puisque la base du domaine se situe à 1850 mètres. La encore deuxième génération
- Au sud ouest de la carte **Puy Saint Vincent** présente un visage différent : la station est découplée du village et beaucoup plus haute (à 1600 alors que le village est à 1200m). Elle est composée d'un ensemble d'immeubles collectifs autour desquels rayonnent les remontées mécaniques : il s'agit d'une station construite ex nihilo pour pratiquer le ski : troisième génération des années 1960-1970.

Le tourisme de sport d'hivers a totalement transfiguré la montagne de part les aménagements qu'il a généré : urbanisation des stations en pied de versant, remontées mécaniques, parkings et routes pour l'accessibilité, lacs de retenue d'eau artificiels pour alimenter en eau les canons à neige.

2) La revanche des ubacs.

Le cas de Serre Chevalier est intéressant : la station de ski s'est développée en ubac. Ce versant à regard Nord était traditionnellement moins exploité par les sociétés car plus froid et enneigé et donc davantage boisé. Les villages anciens eux mêmes étaient situés en pied d'adret et non d'ubac : La Salle, Le Monétier, Saint Chaffrey sont tous situés en rive nord de la Guisane pour leur partie ancienne (cf les églises). La rive sud de la Guisane (en pied d'ubac donc) est composée d'immeubles collectifs et s'est développée plus récemment autour du ski donnant une nouvelle dynamique économique et de nouveaux aménagements qui font de l'hivers montagnard traditionnellement contraignant (le froid, la neige, la pente) une aménité.

3) Ne pas oublier le tourisme estival.

Si le tourisme hivernal est très prégnant économiquement et esthétiquement, il ne faut pas oublier la présence d'un tourisme estival tout aussi sportif autour de l'activité de randonnée comme en témoignent les nombreux sentiers de randonnée jalonnés de nombreux gîtes (cf autour du torrent d'ailefroide ou de la Clarée) ainsi que l'aménagement de nombreux parkings éloigné de toute habitation (vallée de Cervières par exemple).

III UN PATRIMOINE A PRESERVER DES EXCÈS DE L'ANTHROPISATION :

A UN PATRIMOINE NATUREL ENTRE PROTECTION ET VALORISATION

1) Le Parc National des Ecrins :

La carte présente sur sa partie ouest la limite est du parc national des Ecrins. Sur la carte seule l'aire optimale est visible autour des vallées de la Guisane et d'ailefroide au sud. La fonction de cette aire est la valorisation et non la protection des milieux comme en témoigne la présence de nombreuses infrastructures touristiques (stations de ski de Puy Saint Vincent et du Monetier) mais aussi des nombreux campings, des zone d'habitation....Le cœur de parc est à peine visible car plus à l'est, centrée sur la haute montagne des Ecrins. Sa fonction est de protéger les milieux fragiles (ici la haute montagne en l'occurrence avec sa faune, sa flore et ses reliefs si particuliers : le modelé glaciaire dont on peut apercevoir sur la carte certains aspects : vallées en auges, anciens cirques glaciaires sur les cretes les plus hautes (ensemble autour du Pic de Peyre-Eyraute à l'est de Saint Martin de Queyrières, autour de Rochebrune), lacs de surcreusement glacière (au nord de la carte). Les traces de nombreux éboulis prouvent l'aspect instable des versants (glissements de terrains, écroulement rocheux...mais aussi avalanches en hivers

2) Le PNR du Queyras :

Au Sud est de la carte, à la frontière avec l'Italie se présente l'extrémité du PNR du Queyras. On se situe dans de la moyenne montagne et la présence d'un parking et de sites remarquables nous indique que la encore la fonction est de valoriser le territoire.

C UN PATRIMOINE CULTUREL A VALORISER :

1) Un musée des fortifications à ciel ouvert

Aujourd'hui les fortifications ont une toute autre fonction. L'indication ancien fort/ancienne fortification nous montre qu'elles sont désaffectées. Certaines sont souligné en rose : elles ont une fonction de loisir/tourisme : elles peuvent partiellement se visiter.

Mais au delà de cela, le classement de la citadelle Vauban au patrimoine de l'humanité prouve la volonté de conserver et transmettre : les fortifications sont tombées dans le patrimoine. Le classement par l'UNESCO montre une reconnaissance internationale du site, ce qui renforce son attrait touristique. Au delà, les collectivités locales semble beaucoup communiquer sur ce classement car vecteur de retombées touristiques ce qui donne naissance à un important marketing territorial.

2) Quid du patrimoine minier ?

De nombreuses indications d'anciennes mines parsèment les versants de vallée dans la forêt (cf à Saint Chaffrey, Queyras, Ecrins). La commune située juste au sud de la carte sur la Durance s'appelle l'Argentière.

Ces petites mines ne sont plus en fonction aujourd'hui car souvent non rentables. Elles ont fonctionné localement et saisonnièrement (l'été) jusqu'à la guerre pour les besoins locaux. Aucune ne semble se visiter, ce patrimoine n'est pas encore valorisé.

CONCLUSION :

La carte de Briançon nous présente un territoire de haute montagne anciennement et fortement aménagé qui a vu se succéder de nombreuses formes différentes de mise en valeur. Aujourd'hui l'activité qui prime est le tourisme et notamment les sports d'hivers qui s'est progressivement substitué au pastoralisme et à la fonction militaire. Cet exemple montre que les sociétés par leurs choix de mise en valeur savent s'adapter aux contraintes voire les transformer en atout.